

## Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie souvenir du 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 aura lieu le jeudi 11 novembre à 12h au monument aux morts. Le cortège se formera Place Saint Pierre Borie après la messe prévue à 11h00. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la mairie.